



Déclassifié¹

AS/Soc (2025) PV02add

7 avril 2025

Fsocpv02add_2025

Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Procès-verbal

de l'audition sur « Mobilisation sociale, troubles sociaux et réaction de la police dans les États membres du Conseil de l'Europe : nécessité d'un nouveau contrat social ? » tenue à Paris le 7 mars 2025

Dans le cadre de l'élaboration du rapport « Mobilisation sociale, troubles sociaux et réaction de la police dans les États membres du Conseil de l'Europe : nécessité d'un nouveau contrat social ? » de **M. Pierre-Alain Fridez (Suisse, SOC)**, la commission tient une audition. La Présidente donne la parole au rapporteur pour présenter le contexte et les intervenants.

M. Fridez rappelle que le contexte de la motion de résolution est à situer dans les mobilisations sociales de 2023, en particulier à l'occasion de la réforme des retraites. Il a effectué une visite d'information à Paris et a rencontré d'un côté notamment la Défenseure des droits, la Commission nationale consultative des droits de l'homme, et la Ligue des droits humains et de l'autre, des représentants des directions stratégique et d'inspection de la police et de la gendarmerie au ministère de l'intérieur. Il souhaite, par ces auditions de jeunes militants, donner la parole à des jeunes qui ont été confrontés à la police et peuvent témoigner du ressenti des personnes exposées aux réactions brutales de la police. Il présente les intervenants :

- David Dufresne journaliste, écrivain et documentariste spécialisé dans les violences policières et les mouvements sociaux. Auteur du documentaire *Un pays qui se tient sage* (2020), qui interroge la légitimité de l'usage de la force par l'État, il a mené un travail de recensement des violences policières via le projet *Allô Place Beauvau*. Il a une grande expertise sur la montée des tensions entre forces de l'ordre et manifestants, notamment dans le cadre des Gilets jaunes.
- Une militante de l'association Action climat Justice (Paris) a été blessée par un tir de LBD lors de mobilisations à La Rochelle 2023 avec Extinction Rebellion qui dénonçaient des projets jugés nuisibles à l'environnement (comme l'accaparement de l'eau ou la construction de méga-bassines).
- Des représentants de l'association Gett'Up qui est engagée sur les questions d'égalité, de citoyenneté et de justice sociale œuvre pour l'autonomisation des jeunes issus des quartiers populaires et leur engagement dans la société.
- Des représentants de l'association Droits dans les yeux animée par des jeunes et destinée aux jeunes. Son objectif est de permettre à la jeunesse de connaître et comprendre ses droits, en rendant le droit plus accessible et compréhensible.

M. Dufresne explique que le lanceur de balles de défense (LBD) a longtemps été fabriqué en Suisse. Suite aux nombreuses blessures et mutilations causées par son utilisation lors des manifestations des Gilets jaunes, le ministère de l'Intérieur a tenté d'expliquer ces dommages en incriminant la fabrication des projectiles plutôt que l'usage même de cette arme. L'intervenant a recensé 25 cas d'éborgnements, mais les chiffres des mutilations sont bien plus élevés si l'on prend en compte les informations issues des services hospitaliers. Cette réaction du ministère illustre une tendance récurrente : lorsque l'État est mis en cause par des institutions comme le Conseil de l'Europe ou l'ONU, les rares fois où il admet une faute, il la réduit à une question technique, évitant ainsi toute remise en question plus profonde.

Cette posture s'inscrit dans une évolution de la doctrine du maintien de l'ordre en France. Autrefois axée sur la protection et la prévention, cette doctrine s'est transformée en une approche d'intervention rapide et musclée. La

¹ Le procès-verbal a été approuvé et déclassifié par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable lors de sa réunion du 7 avril 2025.

situation est d'autant plus préoccupante que la France continue de se considérer, et d'être vue, comme la patrie des droits humains. Ainsi, lorsque des organisations internationales dénoncent les violences policières en France, d'autres pays en prennent acte et peuvent se sentir légitimés à adopter des méthodes similaires à l'égard de leurs opposants. Ce problème dépasse donc largement le cadre national et pose la question de la gestion des foules à l'échelle internationale.

Il est essentiel de rappeler que le maintien de l'ordre vise avant tout à protéger l'ordre établi, quel que soit le régime politique : empire, démocratie ou dictature. En démocratie, il devrait être possible de débattre librement de cette doctrine, mais ce débat est aujourd'hui inexistant. Il y a un refus absolu de la part des forces du maintien de l'ordre d'en discuter. Dans les années 1990, des observateurs issus d'associations étaient encore accueillis pour discuter de ces pratiques avec la police. Ce temps est révolu : la France a régressé en matière de dialogue et de transparence sur ces questions. Par ailleurs, les syndicats de police exercent un véritable chantage, comme cela a été le cas durant les manifestations des Gilets jaunes, menaçant de ne plus intervenir en déclarant : « Sans nous, vous n'êtes rien ».

La structure même de la police en France accentue cette problématique. Contrairement à la Suisse, où elle est cantonale, ou à l'Allemagne, où elle est gérée par les Länder, la police française est nationale et directement représentative de l'État. De ce fait, lors des manifestations, les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre prennent la forme d'une confrontation directe avec l'État lui-même.

Par ailleurs, il y a un recul des connaissances sociologiques dans la gestion des manifestations. Aujourd'hui, les principaux syndicats de police sont passés à droite, voire à l'extrême droite, et imposent une vision sécuritaire radicale de l'espace public. Même au sein d'une gauche centriste, la rue n'est plus perçue comme un lieu légitime de contestation, ce qui contribue à une brutalisation des forces de l'ordre. Un des arguments avancés pour justifier cette brutalité est la prétendue montée de la violence chez les manifestants. Or, l'histoire montre que cette affirmation est erronée : que l'on pense à la Commune de Paris, à Mai 68 ou aux manifestations des viticulteurs dans les années 1960, les contestations ont toujours pu être intenses. Aujourd'hui, les manifestations sont certes plus mobiles et plus fréquentes, mais elles ne sont pas plus violentes.

En plus d'avoir régressé sur ces questions, la France s'isole également à l'échelle européenne. Un exemple frappant est son absence du projet Godiac, une initiative de coopération entre les polices européennes qui rassemble toutes les forces de police du continent, sauf la France. Cet isolement illustre une difficulté croissante à s'inscrire dans une réflexion collective sur la gestion des foules et le maintien de l'ordre.

Témoignage de la militante d'Action Climat Justice « J'étais présente à La Rochelle lors de mobilisations de 2023. Dans le cadre du dispositif mis en place ce jour-là, nous avons été exposées à des grenades lacrymogènes et à des grenades d'encercllement qui se sont abattues sur la foule. La peau brûlait, et nous toussions. Les forces de l'ordre ne faisaient plus attention ni aux médecins ni à la presse. Le dispositif était démesuré : un cortège de policiers nous suivait pour contrôler nos déplacements. Nous recevions des sommations pour nous disperser, mais c'était impossible, car chaque allée était coincée par les forces de l'ordre équipés de lances. Ce jour-là, alors que j'étais en queue de cortège, j'ai été chargée et j'ai reçu une blessure à la tête. Malgré nos cris affirmant notre non-violence, les forces de l'ordre continuaient à tirer sans discernement. Nous ne comprenions pas ce qu'elles attendaient de nous, puisque nous ne pouvions pas nous disperser. La panique était totale : j'ai vu des personnes escalader les murs ou se réfugier sous des voitures. On a cru mourir. »

Témoignage d'un militant de Gett'Up « Cela fait six ans que je suis militant antiraciste, et c'est la première fois que je suis entendu. Je suis très honoré d'être en présence de Monsieur Dufresne, auteur d'un documentaire qui résonne particulièrement avec mon vécu. Je viens de Mantes-la-Jolie, là où en 2018, 156 lycéens ont été mis à genoux, mains sur la tête, sous la pluie devant leur lycée. Cet événement a marqué ma vie et mon engagement. J'ai été profondément touché par ces affrontements, durant lesquels la BAC et d'autres forces ont commis des exactions hors norme. Il est urgent de réformer la police quand on sait que, comme l'atteste le sondage Cluster 17 de 2022, 70 % des forces de l'ordre votaient pour l'extrême droite. »

Témoignage d'un militant de Gett'Up « Ma première expérience avec la police remonte à mes 15 ans. J'ai été victime d'une agression gratuite : on nous a frappés et giflés sans aucune raison. Je n'ai pas porté plainte, je ne savais rien de mes droits. On nous considère comme des nuisibles, des ennemis. On ne sait même pas comment dénoncer un policier, ni comment communiquer avec eux pour clarifier leurs attentes en cas de mésentente. »

Témoignage d'un militant de Gett'Up « Ma première expérience avec la police, c'était en CM2. J'ai eu un accident qui m'a valu une fracture du crâne, causée par un simple citoyen. Pourtant, au commissariat, on ne m'a pas cru. Cela démontre que la parole d'un policier a bien plus de poids que celle de la victime, même auprès de sa propre famille, qui a cru que je mentais. »

Témoignage d'une militante de l'association Droit dans les yeux « J'étais lycéenne en 2018 lorsque le système d'admission à l'université, devenu encore plus discriminatoire, est entré en vigueur. Je viens de Cergy, et j'ai vu une

manifestation devant mon lycée qui a été réprimée avec le recours aux LBD. Mais l'image la plus marquante reste celle des lycéens à genoux à Mantes-la-Jolie. Cet épisode nous a forgés ». « En 2023, après la mort de Nahel, mon association a été créée, car nombreux sont les mineurs qui ont été arrêtés sans être informés de leurs droits alors qu'ils risquaient jusqu'à l'incarcération. Nous organisons des ateliers et publions des articles sur les réseaux sociaux pour expliquer le droit aux jeunes des quartiers. En détention, j'ai accompagné des mineurs avec des consultations juridiques. »

Mme Chikirou se déclare très satisfaite de cette rencontre qui permet d'entendre des militants témoigner sur la liberté de manifester en France et sur la liberté d'être soi-même. Il y a clairement une dérive dans les pratiques policières. Elle fait partie d'un parti qui dénonce ces abus. La répression des manifestations sociales, qui se multiplie, s'explique par l'absence de réformes structurelles. Par exemple, ce soir, le 7 mars 2025, une manifestation féministe à Paris a été interdite par simple décision administrative du préfet de police, sous prétexte de risque de troubles à l'ordre public. Même les manifestations pour les droits des femmes sont visées. Il faut repenser tout le système : il n'est pas normal que, lors du 1^{er} mai, une manifestation syndicale soit encadrée par une police armée. La militarisation de la police dans une démocratie est inacceptable. Quand la France adopte de telles pratiques, il n'est pas surprenant que des régimes autoritaires, comme ceux d'Erdogan ou de Poutine, trouvent des échos dans nos méthodes répressives. *

M. Fridez souhaite que les intervenants réagissent encore à plusieurs points qui l'interpellent. Le droit de manifester en France pose problème : si le préfet anticipe la violence, des interpellations préventives sont opérées. La formation du personnel de police est clairement insuffisante. Autrefois, les CRS étaient bien formés, mais aujourd'hui, ce sont souvent des agents de la BAC ou des policiers de base qui interviennent, avec un recours excessif aux LBD. La désescalade semble inexistante, même si le ministère de l'Intérieur affiche la pratiquer. Comment expliquer que, d'après certains protocoles, les LBD ne devraient être tirés que sur une personne isolée, alors qu'en réalité, ils pleuvent sur la foule ?

La militante d'Action Justice Climat indique, concernant les tirs de LBD, qu'il est inconcevable que dans une manifestation écologiste, rassemblant une grande masse de personnes, on puisse viser une personne isolée. Même s'il existait une stratégie visant à cibler des groupes créateurs de désordre, ce n'est pas ce qui se passe en pratique. Les cortèges sont très bien structurés (tête, queue, actions latérales), et pourtant, les forces de l'ordre tirent dans la foule, envoyant leurs projectiles de manière aléatoire et sans discernement. Outre les interpellations préventives, les policiers confisquent le matériel de protection (lunettes de piscine, sérum physiologique) dont les manifestants ont besoin lors des gazages lacrymogènes, comme ce fut le cas lors des manifestations pro-palestiniennes. Être trouvé en possession de ce matériel est interprété comme une intention d'attaquer.

M. Dufresne précise que le nouveau schéma du maintien de l'ordre stipule qu'un policier doit tirer sur une personne isolée. Mais, en pratique, cela n'arrive jamais. Les LBD, qui se veulent être des armes de précision, sont en réalité des armes de guerre. Selon des catalogues internationaux des armes, en Europe, seule la France (avec la Pologne) utilise les LBD dans le cadre du maintien de l'ordre, que ce soit lors de manifestations ou dans les quartiers. Ces armes, du fait de leur imprécision lors des mouvements, ne sont pas utilisées à bon escient. En 2023, à Sainte Soline, l'utilisation de gendarmes en quad a totalement contredit le discours officiel du ministère de l'Intérieur. Poutine avait d'ailleurs affirmé à Macron qu'en Russie, personne ne subissait de mutilations – parce qu'on y était empêché de manifester. Ici, les arrestations préventives s'apparentent à la méthode poutinienne. Ce soir, avant même le début d'une manifestation féministe, des manifestants ont été arrêtés. Cela rappelle ce qui s'est produit lors des gilets jaunes : des foules entassées dans des bus, relâchées ensuite partiellement, sous le regard d'un système judiciaire qui peine à respecter l'idéal de la police républicaine.

Il est indispensable que le Conseil de l'Europe écoute la parole des jeunes des quartiers – elles ne le sont pas en France – car ce que nous observons depuis 2017 se confirme avec force. Jusqu'alors, il existait des corps spécialisés (gendarmes mobiles, CRS), même si la condamnation de Rémi Fraisse par la Cour européenne des droits de l'homme en illustre les limites, mais aujourd'hui le niveau requis et la formation des agents sont totalement effrités. À Paris, par exemple, une super-préfecture commande des motards armés de LBD, connus sous le nom de *Bravem*, qui opèrent hors de tout contrôle. Parmi les solutions proposées : adopter le modèle britannique de contrôle de la police – une instance indépendante, contrairement à la situation actuelle en France où le ministère de l'Intérieur contrôle l'appareil ; renforcer la formation policière : en France, après seulement trois mois de formation, un policier peut porter une arme, alors que dans les pays scandinaves, la formation dure jusqu'à trois ans.

M. Gevogyan insiste pour éviter tout double standard. On ne critique pas la brutalité de la police arménienne, car elle s'oppose à Poutine. La question est résolument géopolitique.

M. Schennach félicite les jeunes pour leur courage, tout en rappelant l'importance de ne jamais agir seuls.

La Présidente ajoute que dans son pays, aux Pays-Bas, il n'y a pas de tirs, même si les migrants y subissent aussi une certaine brutalité.

Un militant de Gett'Up conclut qu'il faut mieux encadrer l'usage de la force par la police et renforcer son contrôle. Plusieurs associations proposent d'intégrer des citoyens à l'IGPN pour réduire la partialité. Avant de porter une arme, il faut être solidement formé. Trois mois ne suffisent pas, et les critères de recrutement se relâchent d'année en année (6 ou 7 sur 20 suffisent désormais). Il serait nécessaire d'instaurer des tests d'aptitude psychologique, d'évaluer les opinions politiques et la vision du monde des candidats, afin d'écarter ceux qui ne conviennent pas. Les jeunes des quartiers vivent dans la peur des contrôles au faciès, et il est urgent de créer des espaces de dialogue entre eux et la police. La Bravem symbole de la violence à l'état pur, incarne cette dérive.

La militante d'Action Climat Justice souligne le rôle du pôle de déontologie de la sécurité. Bien qu'étant un organe externe, il ne dispose que de pouvoirs de recommandation. À son sens, il devrait devenir l'unique instance de contrôle de la police. Le contrôle parlementaire présente des limites, puisque de plus en plus de parlementaires se situent à droite, voire à l'extrême droite. Elle mentionne avoir participé à une manifestation pro-Palestinienne à Rotterdam – alors que de telles manifestations étaient interdites en France – où la police, présente à pied ou à vélo, n'était pas visiblement armée. Il faut distinguer les militants écologistes, qui assument volontairement leurs risques, des militants antiracistes. Le racisme est avant tout une question de société et ne peut être réduit aux seules pratiques policières. La porosité entre intérêts privés et publics, notamment en ce qui concerne la protection des AG d'entreprises comme Total ou le groupe Bolloré, montre qu'un système entier est en jeu et doit être réformé.

Pour conclure, le **rapporteur** remercie les intervenants pour leur pertinence et rappelle que la police est censée protéger les personnes, les biens et la liberté d'expression. Il dénonce la volonté de faire taire le peuple qui conteste et souligne que les moyens de la Défenseure des droits ne suffisent pas et que le système continue d'évoluer dans une quasi-impunité, laissant ainsi aux forces de l'ordre des moyens de pression inacceptables.

List of presence / *Liste de présence*

(The names of members who took part in the meeting are in bold /
Les noms des membres ayant pris part à la réunion sont en caractères gras)

Chairperson / *Présidente* :

Ms Saskia Kluit	Netherlands / Pays-bas
------------------------	------------------------

Vice-Chairpersons / *Vice-Président·e·s* :

Ms Danuta Jazłowiecka	Poland / Pologne
Mr Armen Gevorgyan	Armenia / Arménie
Lord Don Touhig	United Kingdom / Royaume-Uni

Members / Membres	Country / Pays	Alternates / Remplaçant·e·s
Ms Jorida Tabaku	Albania / Albanie	Zz...
Mr Cerni Escalé	Andorra / Andorre	Mme Bernadeta Coma
Mr Armen Gevorgyan	Armenia / Arménie	Ms Hripsime Grigoryan
Mr Stefan Schennach	Austria / Autriche	Ms Doris Bures
Zz..	Austria / Autriche	Ms Agnes Sirkka Prammer
Mme Anne Lambelin	Belgium / Belgique	Mr Andries Gryffroy
M. Benoît Lutgen	Belgium / Belgique	Mme Véronique Durenne
Ms Darijana Filipović	Bosnia and Herzegovina /	Mr Šemsudin Dedić
Ms Atidzhe Alieva-Veli	Bulgaria / Bulgarie	Zz...
Ms Petya Tsankova	Bulgaria / Bulgarie	Zz...
Ms Zdravka Bušić	Croatia / Croatie	Ms Rada Borić
Ms Christiana Erotokritou	Cyprus / Chypre	Mr Constantinos Efstathiou
Ms Ivana Mádlová	Czechia / Tchéquie	Mr Aleš Juchelka
Ms Michaela Šebelová	Czechia / Tchéquie	Mr Ondřej Šimetka
Ms Camilla Fabricius	Denmark / Danemark	Ms Karin Liltorp
Ms Hanah Lahe	Estonia / Estonie	Zz...
Ms Minna Reijonen	Finland / Finlande	Ms Miapetra Kumpula-Natri
Mme Sophia Chikirou	France	M. Nicolas Bonnet
M. Alexandre Dufosset	France	Mme Liliana Tanguy
M. Alain Milon	France	M. Alain Cadec
Mme Maud Petit	France	M. Jean Laussucq
Zz...	Georgia / Géorgie	Zz...
Ms Heike Engelhardt	Germany / Allemagne	Ms Franziska Kersten
Mr Andrej Hunko	Germany / Allemagne	Ms Catarina Dos Santos-Wintz
Mr Christian Petry	Germany / Allemagne	Ms Martina Stamm-Fibich
Mr Harald Weyel	Germany / Allemagne	Ms Katrin Staffler
Ms Maria Syrengela	Greece / Grèce	Mr Dimitrios Markopoulos
Mr Georgios Stamatis	Greece / Grèce	Mr Alexis Tsipras

Ms Mónika Bartos	Hungary / <i>Hongrie</i>	Mme Katalin Csöbör
Ms Mónika Dunai	Hungary / <i>Hongrie</i>	Ms Zita Gurmai
Zz...	Iceland / <i>Islande</i>	Zz...
Mr Joseph O'Reilly	Ireland / <i>Irlande</i>	Ms Róisín Garvey
Ms Elena Bonetti	Italy / <i>Italie</i>	Mr Roberto Rosso
Ms Aurora Floridia	Italy / <i>Italie</i>	Mr Giuseppe De Cristofaro
Mr Alessandro Giglio Vigna	Italy / <i>Italie</i>	Mr Graziano Pizzimenti
Mr Stefano Maullu	Italy / <i>Italie</i>	Mr Francesco Zaffini
M. Andris Bērziņš	Latvia / <i>Lettonie</i>	Mr Edmunds Cepurītis
Mr Peter Frick	Liechtenstein	Ms Franziska Hoop
Ms Orinta Leiputé	Lithuania / <i>Lituanie</i>	Mr Zigmantas Balcytis
Mme Stéphanie Weydert	Luxembourg	M. Paul Galles
Mr Michael Farrugia	Malta / <i>Malte</i>	Mr Joseph Beppe Fenech Adami
Mr Ion Groza	Republic of Moldova /	Ms Diana Caraman
Mme Christine Pasquier-Ciulla	Monaco	Mme Béatrice Fresko-Rolfo
Mr Miloš Konatar	Montenegro / <i>Monténégro</i>	Mr Boris Mugoša
Ms Saskia Kluit	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	Ms Elly Van Wijk
Ms Carla Moonen	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	Mr Theo Bovens
Mr Bekim Kjoku	North Macedonia / <i>Macédoine</i>	Mr Sadula Duraki
Ms Lisa Marie Ness Klungland	Norway / <i>Norvège</i>	Ms Linda Hofstad Helleland
Ms Danuta Jazłowiecka	Poland / <i>Pologne</i>	Mr Mirosław Adam Orliński
Mr Jan Filip Libicki	Poland / <i>Pologne</i>	Ms Magdalena Biejat
Mr Ryszard Petru	Poland / <i>Pologne</i>	Mr Jan Kanthak
Ms Jamila Madeira	Portugal	Mr Nuno Fazenda
Mr Carlos Silva Santiago	Portugal	Mr Telmo Faria
Ms Alina-Ştefania Gorghiu	Romania / <i>Roumanie</i>	Mr Cristian-Augustin Niculescu-Ţâgârlaş
Ms Diana Stoica	Romania / <i>Roumanie</i>	Zz...
Zz...	Romania / <i>Roumanie</i>	Zz...
Mr Gerardo Giovagnoli	San Marino / <i>Saint-Marin</i>	Ms Alice Mina
Mr Vladimir Đorđević	Serbia / <i>Serbie</i>	Mr Predrag Marsenić
Ms Tatjana Pašić	Serbia / <i>Serbie</i>	Ms Jelena Milošević
Mme Anna Záborská	Slovak Republic / <i>République</i>	Mr Pavol Goga
Mr Dean Premik	Slovenia / <i>Slovénie</i>	Ms Iva Dimic
Ms María Fernández	Spain / <i>Espagne</i>	Mr Alfonso Rodríguez
Mr José Latorre	Spain / <i>Espagne</i>	Ms Marta González Vázquez
Ms Carmen Leyte	Spain / <i>Espagne</i>	Ms Luz Martinez Seijo
Ms Sofia Amløh	Sweden / <i>Suède</i>	Mr Denis Begic
Ms Victoria Tiblom	Sweden / <i>Suède</i>	Ms Boriana Åberg
Mme Céline Amaudruz	Switzerland / <i>Suisse</i>	Mme Valérie Piller Carrard
Ms Sibel Arslan	Switzerland / <i>Suisse</i>	M. Pierre-Alain Fridez
Ms Gökçe Gökçen	Türkiye	Mr Namık Tan
Mr Berdan Öztürk	Türkiye	Ms Ayşegül Doğan
Mr Sevan Sivacioğlu	Türkiye	Ms Sena Nur Çelik Kanat
Mr Cemalettin Kani Torun	Türkiye	Mr Mustafa Kaya
Ms Olena Khomenko	Ukraine	Ms Larysa Bilozir

Ms Yuliia Ovchynnykova	Ukraine	Mr Andrii Lopushanskyi
Ms Lesia Ziburanna	Ukraine	Mr Rostyslav Tistryk
Ms Alicia Kearns	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Mr Dan Aldridge
Ms Kate Osamor	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Mr Perran Moon
Ms Elaine Stewart	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Mr Mike Reader
Lord Don Touhig	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Ms Michelle Welsh

Partners for Democracy / Partenaires pour la Démocratie

Mr / M. Allal Amraoui, Morocco / Maroc

Mr / M. Hassan Arif, Morocco / Maroc

**Representatives of the Turkish Cypriot Community (*) /
Représentants de la communauté chypriote turque (*)**

Mr/ M. Armağan Candan

Mr / M. Oğuzhan Hasipoğlu

(*) In accordance with Resolution 1376 (2004) / Conformément à la Résolution 1376 (2004)

Other parliamentarians present / Autres parlementaires présents

Mr / M. Besnik Tahiri, Kosovo*

*All reference to Kosovo, whether to the territory, institutions or population shall be understood in full compliance with United Nations Security Council Resolution 1244 and without prejudice to the status of Kosovo / Toute référence au Kosovo, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo

Other persons present / Autres personnes présentes

Mr / M. Antoine Renard, Honorary President of the Federation of Catholic Family Associations in Europe (FAFCE) / Président d'honneur de la Fédération des associations familiales catholiques d'Europe (FAFCE)

Ms / Mme Irène Colonna d'Istria, Director of just transition programmes at Makesense / Directrice des programmes, Transition juste de Makesense

Secretariat of Delegation or of Political Group / Secrétariat de Délégation ou de Groupe politique

Ms / Mme Carmen Ionescu, Romania / Roumanie

Mr / M. Sabih Gazi Öztürk, Türkiye

Ms / Mme Francesca Arbogast, SOC Group / Groupe SOC

Experts / Expert·e·s

Ms / Mme Raluca Verweijen-Slamnescu, Independent Consultant, Solid Change Slamnescu KG / *Consultante indépendante, Solid Change Slamnescu KG*

Mr / M. David Dufresne, writer and journalist / *écrivain et journaliste*

Ms / Mme Léa Zaïdat, an activist of the French association *Action Justice Climat Paris* / *une militante de l'association française Action Justice Climat Paris*

Mr / M. Sacha Halgand, Mr / M. Rayan Joseph, Mr / M. Zacharia Soumaré and Mr / M. Alexandre Decroix, young representatives of the French association *Ghett'up* / *jeunes représentants de l'association française Ghett'up*

Ms / Mme Salomé Zerbouhi and Ms / Mme Inès Aribi, young representatives of the French association *Droit dans les yeux* / *jeunes représentantes de l'association française Droit dans les yeux*

Secretariat of the Parliamentary Assembly / Secrétariat de l'Assemblée parlementaire

Ms / Mme Despina Chatzivassiliou, Secretary General of the Parliamentary Assembly / *Secrétaire générale de l'Assemblée parlementaire*

**Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development /
Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable**

Ms / Mme Catherine Du BernardHead of the Secretariat / *Cheffe du Secrétariat*
Ms / Mme Aiste Ramanauskaite Secretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*
Ms / Mme Jannick Devaux Secretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*
Ms / Mme Claire Dubois-Hamdi Secretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*
Ms / Mme Xenia BirioukovaAssistant / *Assistante*
Ms / Mme Özgü TanAssistant / *Assistante*